PRIX : [redacted] FRANC

MORALE SEXUELLE CHRÉTIENNE

OU

MORALE SEXUELLE LIBERTAIRE?

Controverse publique entre

MM. l'Abbé J. VIOLLET

et André LORULOT.

CONFÉRENCE DONNÉE LE JEUDI 11 MAI 1922, GRANDE SALLE DE LA MAISON COMMUNE, RUE DE BRETAGNE, A PARIS.

COMPTE RENDU STÉNOGRAPHIQUE

PRIX : UN FRANC

MORALE SEXUELLE CHRÉTIENNE

OU

MORALE SEXUELLE LIBERTAIRE?

Controverse publique entre

MM. l'Abbé J. VIOLLET

et André LORULOT.

CONFÉRENCE DONNÉE LE JEUDI 11 MAI 1922, GRANDE SALLE DE LA MAISON COMMUNE, RUE DE BRETAGNE, A PARIS.

COMPTE RENDU STÉNOGRAPHIQUE

Morale Sexuelle Chrétienne

ou

Morale Sexuelle Libertaire?

La séance est ouverte à 20 h. 30.

Il est procédé au tirage au sort pour désigner l'orateur qui parlera le premier. M. l'Abbé Viollet est désigné et prend aussitôt la parole.

DISCOURS DE M. L'ABBE VIOLLET

Je vous appellerais bien Messieurs et Dames, mais je préfère ici vous appeler Camarades, en ce sens qu'un prêtre souhaite être l'ami de tous. Du reste, c'est à des camarades que je m'adresse, étant donné que nous sommes en présence d'un sujet qui nous intéresse tous au même degré.

Il s'agit de définir ce qu'on entend par morale sexuelle chrétienne.

Je ferai une remarque préalable.

La morale sexuelle chrétienne est quelquefois, par certains, opposée à la morale sexuelle rationnelle. Je récuse de la manière la plus formelle cette opposition, car il n'y a pas, à proprement parler, de morale sexuelle chrétienne ; il y a une morale sexuelle rationnelle qui doit être la même exactement pour tous les hommes, quelles que soient par ailleurs leurs opinions morales et leurs opinions religieuses.

Car si nous prêchons quelque chose qui ne s'applique pas expressément à tous les hommes, il va de soi que nous sommes dans le faux et l'on ne peut pas dire, au point de vue sexuel, que ce qui s'applique à l'un ne peut pas s'appliquer à l'autre.

Ce serait laisser dire, ce serait affirmer que les hommes peuvent se conduire de manières différentes. Or, j'estime qu'il n'y a sur le terrain sexuel qu'une seule conduite normale.

Etablissons d'abord quelques principes.

Que l'homme ait des instincts sexuels, cela est de toute évidence et par là il ressemble à toute l'animalité. Par les instincts sexuels, je ne sache pas que nous nous élevions au-dessus de l'animalité...

Là où commence la différence, c'est lorsqu'il s'agit de la conduite de ces instincts sexuels.

Vous savez que l'animal satisfait ses instincts d'une façon très simple : il laisse jouer la nature et il en résulte ce qu'il peut. Mais vous savez que l'animal n'est porté sur les désirs sexuels qu'à certaines époques déterminées, alors que l'homme est le jouet de tentations constantes et permanentes.

Faut-il en conclure que l'homme est plus esclave de ses instincts que ne l'est l'animal ? Nullement.

En face de tous les instincts humains, il y a la liberté de l'homme, la raison de l'homme, les facultés supérieures de l'homme et notamment la faculté d'aimer.

On peut faire des comparaisons entre l'amour de l'homme et de la femme et l'amour du pigeon et de la tourterelle, mais elles n'ont qu'une valeur relative. L'homme est dans une situation tout à fait à part du fait de son intelligence et de sa liberté.

Quelle définition donnerons-nous donc de l'homme ? Est-ce que nous accepterons, par exemple, la suivante :

« L'homme est un animal qui ne peut pas dominer ses instincts. Il les subit et n'a d'autres moyens d'empêcher les conséquences fâcheuses de cet instinct aveugle que d'employer contre lui des procédés antinaturels, tels que ceux qui sont d'usage courant chez les néo-malthusiens. Quant à la méthode qui consisterait à se dominer soi-même, il n'en peut être question ».

Il est de toute évidence que je rejette cette notion de l'homme, comme étant avilissante au premier chef. Si l'homme est esclave de ses instincts, il n'a aucune supériorité sur l'animal.

La vérité que je proclame, c'est que l'homme a en lui des puissances spirituelles, des puissances morales et que, par le moyen de ces puissances, il doit être le maître dans sa propre maison ; que s'il n'est pas le maître, il est esclave de ses sens. Nous verrons tout à l'heure si cet esclavage n'est pas le pire et le plus dangereux de tous, tant pour l'individu que pour la Société, car cet esclavage provoque des troubles sans fin et aboutit pratiquement à des désastres et à des perturbations.

Donc, premier principe : **L'homme véritable, l'homme supérieur, l'homme que nous devons élever au-dessus des autres afin d'en faire un modèle, c'est celui qui est maître de ses sens.**

Nous allons maintenant poser une deuxième question, qui est la suivante : **Avec quoi l'homme aime-t-il ?**

Quelles sont les puissances généreuses, les puissances morales qui vont au dévouement ?

Est-ce que ce sont les puissances de la chair ?

Il suffit de regarder ce qui se passe autour de soi, et au dedans de soi, à propos des désirs et des tentations, pour que l'on s'aperçoive que la chair est égoïste et brutale et que c'est une erreur monstrueuse que de la qualifier par le mot « amour ».

La chair est brutale, elle cherche simplement ses satisfactions et elle les cherche indépendamment de l'amour.

Nous allons voir tout à l'heure que dans certaines conditions déterminées la chair et l'amour peuvent s'unir, mais la chair toute seule, abandonnée à elle-même, nous savons où elle mène. Elle mène à la maison de prostitution...

Elle amène l'homme à séduire la femme pour satisfaire son désir personnel, sans se préoccuper de savoir s'il la gardera ou s'il l'abandonnera.

La chair, elle est indifférente à l'enfant. Elle en a même très peur, elle s'épouvante à la pensée qu'un acte charnel pourrait produire un enfant. L'homme esclave de sa chair s'arrange pour que la chair jouisse sans qu'il ait à en subir les conséquences normales. C'est la jouissance toute pure, aboutissant naturellement aux pires déviations morales.

C'est encore l'esclavage charnel qui prépare les effroyables misères de la masturbation. Vous savez comment ce vice diminue l'intelligence, déprime la volonté et rend incapables d'amour véritable ceux qui en sont les malheureuses victimes.

La chair n'est pas fidèle par elle-même, tandis que l'amour véritable est fidèle. La chair n'est pas généreuse et n'aime pas les sacrifices, elle n'aime pas les difficultés et ne veut pas s'imposer la moindre souffrance. Par conséquent, quand un homme et une femme s'aiment par leur chair, ils ne peuvent pas s'aimer longtemps. Ils s'aimeront tout le temps de la jouissance ; elle durera un temps, au plus quelques années, mais il arrivera fatalement un moment où la chair lassée cherchera de nouvelles aventures et de nouvelles émotions.

Il y a forcément des victimes dans l'œuvre de chair qui n'est pas dominée par l'esprit, car l'un prétend reprendre sa liberté alors que l'autre continue d'aimer. Mais celui

chez qui la chair domine abandonne l'autre sans se soucier de sa désolation et de son désespoir.

Quelles sont donc les lois du véritable amour humain ? Ces lois n'impliquent-elles pas certains sacrifices personnels et la discipline de soi-même ?

La chair commence à parler vers l'âge de quatorze ou quinze ans. Dois-je en conclure que les jeunes gens doivent s'abandonner à tous les désirs de leur chair ? Est-ce qu'une pareille doctrine n'est pas souverainement immorale et contraire à toute éducation du sentiment ?

Il suffit pour s'en assurer de constater à quelles effroyables déviations physiques et morales on aboutirait fatalement si on invitait la jeunesse à satisfaire tous les instincts charnels qui la travaillent.

Il faut vraiment tourner les choses à l'envers, fausser l'esprit et la réalité, pour déclarer que les sexes sont faits pour autre chose que pour la procréation. Le sexe, c'est l'instrument de la procréation.

Voilà la vérité primordiale. Vous faussez donc la nature chaque fois que vous prétendez satisfaire vos désirs sans souci de l'enfant qui peut naître. Oh ! je sais bien que l'homme n'en est pas à un effort près pour fausser la réalité. Il a trop d'égoïsme en lui, il cherche les jouissances avec trop de violence, pour que, quand le devoir lui imposerait certaines règles, il ne s'efforce pas de démontrer que le devoir est une chimère et une sottise, que c'est une invention des hommes et que la vérité est de se laisser aller à l'instinct.

Il est donc immoral et contraire au bien des enfants qui peuvent naître que de prêcher aux jeunes gens la liberté des instincts procréateurs. L'homme ne doit permettre à ces instincts d'agir que s'il a acquis les forces viriles nécessaires à la procréation et s'il a acquis un sentiment suffisamment fort des responsabilités nécessaires à la paternité ; ce qui est vrai de l'homme, l'est également de la femme, et il n'est pas souhaitable que des enfants naissent d'une malheureuse fillette sans expérience et sans défense.

Pour qu'une union soit solide et durable il faut que le jeune homme et la jeune fille apprennent à aimer.

Or, quand nous cessons d'être des enfants pour devenir des grandes personnes, toute contrainte nous gêne, même celle du père et de la mère, et nous oublions facilement les peines et les sacrifices qu'ils se sont imposés pour que nous puissions vivre.

Ce besoin de liberté fera-t-il nécessairement accomplir aux enfants des œuvres plus belles que celles qu'ont accompli les parents ? Hélas ! nous savons tous que le

plus souvent le goût de la liberté est accompagné d'un immense besoin de satisfactions égoïstes et que l'enfant, au lieu de vouloir se dominer, afin de bien vivre, prétend se procurer toutes les jouissances possibles.

Il appelle cela « vivre sa vie ». Ce qui veut dire : « Je ne veux être responsable devant qui que ce soit des actes que j'accomplis, ma conduite n'appartient qu'à moi, nul ne peut me juger et je ne veux connaître d'autre devoir que la satisfaction de mes désirs ».

Une pareille attitude est monstrueuse. Elle ne va à rien moins qu'à tuer la vie morale. Car l'homme n'est pas fait pour se satisfaire égoïstement, mais pour accomplir de grandes choses, pour accomplir une œuvre de générosité et aimer son prochain.

Par conséquent, la grande affaire c'est de commencer par commander à ses instincts dans ce qu'ils ont de trop égoïste.

Quand il s'agit de l'amour, le devoir est plus impérieux, car il ne s'agit plus d'une question personnelle, mais bien de sentiments et d'instincts qui intéressent d'autres vies que la sienne.

Il est fort remarquable que l'amour chez les jeunes (je parle de ceux qui n'ont pas encore gâté leur vie dans tous les plaisirs de la chair), se présente sous les couleurs d'un amour désintéressé et durable.

Et de fait, quelle que soit par ailleurs votre opinion au sujet du mariage ou de l'union libre, vous serez tous obligés de reconnaître que l'homme et la femme qui se sont unis une fois et ont gardé entre eux un amour durable et toujours vivant, sont dans un état infiniment supérieur à ceux qui ont vu s'éteindre les flammes de leur premier amour.

Au point de vue idéal, l'amour qui dure est incontestablement supérieur à l'amour instable et éphémère.

Aimer longtemps, aimer toujours, c'est infiniment plus grand que de n'aimer qu'une heure ou de n'aimer qu'un jour !

D'où il résulte que si les hommes veulent aimer d'une manière permanente, ils devront s'y préparer et chercher à arracher de leur cœur tout ce qui peu gêner la sérénité de l'amour.

L'homme ne le pourra faire que s'il commence par dominer ses sens. Par un égoïsme monstrueux, il a prétendu jouir d'une liberté sexuelle qu'il a refusée à la femme. Il faut que cela cesse, et qu'il sache qu'il n'y a qu'une morale sexuelle pour les deux sexes. Autant que la femme, l'homme a le devoir de dominer ses désirs et ses instincts.

S'il ne le fait pas, il est responsable de la prostitution et de tous les maux qui accablent les victimes de sa lubricité.

Il s'autorise à courir la femme de son voisin, il bâtit des « maisons de passe » et de prostitution, alors qu'il s'indignerait s'il apprenait que sa femme, sa sœur ou sa mère se sont livrées pour de l'argent ou pour satisfaire un caprice de leur chair. Hypocrite qui fait retomber sur le sexe faible les méfaits et les crimes de son incommensurable égoïsme !

S'il prétend que sa femme ou sa sœur se respectent elles-mêmes, qu'il commence par respecter lui-même toutes les femmes. Qu'il se souvienne que la femme n'a pas été créée pour assouvir son besoin de jouissance, mais bien pour s'unir à lui en vue d'un amour durable et fécond. Le rôle de la femme est admirable, mais elle ne le peut remplir que si elle est aidée et respectée par celui qui doit être son protecteur et non son exploiteur.

D'où vient que la femme ne peut pas aimer et aimer avec fidélité, comme elle le souhaiterait ? Je parle en ce moment des femmes normales et non des femmes malades ou déviées. J'ai grande pitié de la malheureuse femme qui offre son corps à prix d'argent, et je la respecte comme toute femme, d'autant que je ne la crois pas ordinairement responsable des malheurs qui lui adviennent ; elle est trop souvent victime d'une société mal faite — d'une société mal faite par les hommes ! — mais ce n'est pas d'elle qu'il s'agit ici, mais bien de celle qui regarde l'amour comme un dévouement et un don de soi.

La femme, pour aimer, a besoin d'avoir confiance, elle désire se donner de toute son âme et pour toujours. Comment le pourra-t-elle faire si l'homme ne mérite pas sa confiance et s'il s'est habitué à satisfaire tous les caprices de sa chair et de son cœur ?

Parce qu'elle aime, la femme est faible. L'homme doit-il donc profiter odieusement de cette faiblesse ou au contraire y chercher une raison particulière de se dominer pour mieux protéger ? Quand une parole d'amour est dite par un menteur, par un homme qui a regardé simplement la beauté d'un corps et s'est dit, dans un égoïsme farouche : « Je veux posséder ce corps » ; par un homme qui se livre à cette chasse odieuse et monstrueuse qui consiste à regarder la femme comme un vil gibier que l'on cherche à acquérir par tous les moyens possibles, même le mensonge, en faisant croire qu'on aime vraiment et qu'on sera fidèle, la femme est en droit de se révolter, parce que toutes les lois de l'amour véritable sont foulées aux pieds. La vérité, c'est que jamais un homme n'a le droit de prononcer une

parole d'amour qu'il ne soit décidé par avance à en accepter toutes les conséquences morales, avec leurs joies et leurs souffrances.

On se moque d'un homme chaste, on se moque du prêtre qui a déclaré qu'il serait le maître de son corps et qu'avec la grâce de Dieu, il ne connaîtrait pas de femme, on ferait mieux de condamner tous ceux qui tuent l'amour en le prostituant.

Il est facile de rire, mais, ce qui reste évident, c'est que celui qui domine ses sens et les désirs de son cœur parce qu'il considère qu'il n'est pas dans les conditions voulues pour aimer, est dans un état moral infiniment supérieur à celui qui s'abandonne à toutes ses passions et ne craint pas de tromper une femme pour se satisfaire.

Comment faudra-t-il donc s'aimer pour que l'amour puisse durer et ne soit pas l'esclave des caprices de la bête ? Notons que cet homme dont je parlais tout à l'heure, qui fait la chasse à la femme, ne la fait pas à la manière d'un simple animal dans les forêts vierges. Il y a une différence immense entre sa manière de faire et celle de l'animal. Il agit avec sa raison, son intelligence ; il prévoit et calcule ; il cherche de quelle manière il devra s'y prendre pour obtenir le résultat qu'il souhaite. Il s'inquiète de savoir s'il n'y a pas un mari à redouter, quelques coups à recevoir... si la personne n'a pas un caractère à troubler sa quiétude...

Que prouvent ces réflexions, sinon que l'amour humain n'est pas un simple instinct et qu'il est accompagné de l'usage de la pensée et de la liberté ?

Ces puissances spirituelles ne sont-elles pas précisément destinées à surveiller l'instinct et à le dominer ?

Avant de s'abandonner à un désir, l'homme examine s'il a raison de le faire. Voilà pourquoi l'homme raisonnable, conscient de ses responsabilités, soucieux de pouvoir aimer d'une manière durable, ne s'engagera pas à la légère et n'échangera une promesse d'amour qu'après avoir pris toutes les garanties possibles contre les surprises du temps et de la passion égoïste.

Encore une fois, l'amour vrai a besoin de durer. C'est pourquoi les promesses sont accompagnées du mot « pour toujours ». C'est à réaliser ce désir que l'homme doit tendre et toute âme profonde a senti qu'au fond c'est de cette manière que les choses devraient se passer.

La femme ne souhaite qu'une chose, pouvoir faire confiance à celui qu'elle aime et pour toujours.

Comment pourra-t-elle jamais avoir confiance dans un mâle qui se promène de femelle en femelle comme bon lui

semble ? Par le seul fait qu'il ne sait pas se dominer, l'amour est compromis.

Ainsi par la seule considération des conditions du véritable amour, nous arrivons à cette conclusion que l'amour véritable tend au mariage et à l'union indissoluble.

Reste la question des enfants. Deux époux peuvent refuser la paternité. Ils le feront le plus souvent par égoïsme, par crainte de perdre une part de leurs libertés et de leurs jouissances.

Il nous faut donc examiner si l'amour véritable pour s'épanouir complètement ne doit pas tendre à la réalisation d'une œuvre commune et désintéressée, celle des enfants, grâce auxquels les époux se sentiront définitivement unis dans ceux qui sont précisément le fruit de leur amour.

Nous savons tous ce que peuvent devenir des hommes et des femmes qui ne cherchent que la satisfaction de leurs sens. Nous savons comment les puissances intérieures de leurs âmes s'affaiblissent lentement et comment, au bout de quelques années, ils ne peuvent plus aimer.

L'amour ne peut pas s'identifier avec l'égoïsme. Il doit être une puissance de dévouement ou il mourra.

Aussi ma conclusion sera-t-elle la suivante :

L'amour vrai demande, du côté de l'homme comme du côté de la femme, des efforts et des sacrifices personnels. Quand on est deux et qu'on veut s'entendre par le cœur, par la volonté et par la chair, il faut commencer par ne pas garder la plénitude de son égoïsme, de ses désirs et de ses passions. Ceux donc qui refusent les enfants par égoïsme, verront peu à peu leur amour se ternir et s'éteindre. Ceux qui, au contraire, auront décidé de consacrer ensemble leurs puissances physiques et spirituelles à l'éducation d'une famille, verront grandir en eux l'amour véritable quels que soient par ailleurs les sacrifices auxquels ils auront dû se soumettre.

Pour être maître de ses sens, il faut avoir un grand idéal dans l'âme.

C'est par les enfants que les époux verront grandir en eux, la générosité et le désintéressement. En créant de la vie, de la volonté et de la conscience, ils développeront leurs meilleures qualités morales.

Messieurs, vous ne m'intéressez guère, quand vous vous préoccupez uniquement de votre satisfaction personnelle.

Essayez d'élever des enfants et donnez-leur une belle conscience et un cœur droit, dévouez-vous à cette œuvre, et je m'inclinerai devant vous avec respect. Il n'y a pas de but plus élevé que d'avoir des enfants et de travailler

à ce qu'ils soient grands et beaux, pour préparer demain une humanité meilleure que celle d'aujourd'hui.

Voilà pourquoi je suis partisan de la famille et de la paternité.

On ne peut pas créer l'amour avec de l'égoïsme. Quant à moi, prêtre, je m'efforce tous les jours de dominer ma chair, et j'essaie de faire un peu de bien ; j'estime, Messieurs et Camarades, que je travaille pour l'humanité. Le fait d'être chaste, bien loin de gêner la libération de l'esprit, la favorise encore.

Il s'agit donc de choisir entre deux doctrines : **l'esprit dominant la chair** ou **la chair dominant l'ésprit.**

DISCOURS DE M. ANDRE LORULOT

CAMARADES,

Je remercie vivement M. l'Abbé Viollet de ses explications et je remercie aussi notre auditoire pour la courtoisie et la tolérance dont il a fait preuve, comme à l'habitude, dans nos réunions.

J'ai écouté mon contradicteur avec grande attention. J'ai trouvé dans ses déclarations un certain nombre de choses que j'attendais, mais je n'ai pas trouvé tout ce que j'attendais.

M. Viollet s'est borné à dire qu'il fallait maîtriser ses sens. D'une façon générale, tout le monde est à peu près d'accord à ce sujet et nous ne sommes pas partisan que l'homme se livre d'une façon déréglée à ses penchants, même à ceux de l'esprit, étant donné que tout surmenage est toujours néfaste, du corps ou du cerveau .

M. Viollet a dit aussi qu'il n'y avait pas une morale sexuelle particulière au Christianisme. Sur ce point, je ne suis pas de son avis et je crois pouvoir dire que le Christianisme a toujours eu, à travers les siècles, une façon spéciale d'envisager le problème sexuel. M. l'Abbé Viollet, ce soir, ne nous a exposé qu'une partie de la morale sexuelle chrétienne ; il n'est pas allé au fond de la question.

Le Christianisme ne s'est pas contenté de dire aux hommes qu'il fallait dominer la chair, il a méprisé celle-ci, il l'a rabaissée d'une façon systématique. Il est allé jusqu'à dire, avec Saint-Grégoire : « Celui qui goûte les choses de l'esprit rejette tout ce qui est charnel ».

Nombreux sont les chrétiens qui ont condamné la chair d'une façon absolue. Nous admettons volontiers que l'homme doit diriger ses sens dans la mesure du possible, pour ne pas commettre des abus préjudiciables à sa santé, mais nous ne pouvons pas admettre que la chair doit être jugulée complètement, définitivement et qu'il faut aller contre la nature en renonçant à satisfaire des besoins physiologiques absolument normaux.

« Il faut être maître dans sa maison », a dit mon contradicteur. Cela signifie-t-il qu'il faut se violenter sans cesse ? Cela signifie-t-il que l'homme a le pouvoir de fouler aux pieds les exigences de son organisme ? Je ne le crois pas. La « liberté » de l'homme est du reste toute relative ; nous sommes déterminés par l'hérédité, le tempérament, les circonstances et c'est une erreur de croire que l'individu peut se diriger comme il l'entend, sans tenir compte de ses organes et de sa constitution.

Le véritable Chrétien, c'est l'homme chaste, c'est l'homme qui renonce à l'amour. Il en résulte une véritable répulsion contre la femme. Nous savons que les premiers chrétiens allaient vivre dans le désert, en ermites, pour ne plus voir les femmes et ne plus être exposés à la tentation. Ils nous ont laissé, contre les filles d'Eve, une collection d'anathèmes et d'imprécations que je crois inutile de rappeler tout au long, mais qui montrent bien que l'Eglise fut très sévère pour la femme. Ce soir, M. l'Abbé Viollet a parlé au contraire de la femme d'une façon très élogieuse et j'en suis heureux. Il n'a pas dit que la femme avait été la perdition de l'homme, qu'elle était l'instrument du diable et autres gentillesses de ce genre que nous trouvons à profusion chez les théologiens et les Pères de l'Eglise.

Prenons simplement St-Paul, que j'aime volontiers à citer, d'abord parce qu'il est le véritable fondateur du Christianisme, ensuite parce qu'il possédait un esprit très pondéré et évitait les exagérations. Avec St-Paul, nous avons la certitude de nous trouver, presque toujours, en présence de la véritable doctrine chrétienne.

Or, St-Paul dit ceci : « Je veux que vous sachiez que l'homme est le chef de la femme ; de même que l'Eglise est soumise au Christ, la femme doit l'être à son mari...

« L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à

cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend ».

Et ailleurs il dit encore : « Comme dans toutes les Eglises des saints, que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler ; mais qu'elles soient soumises, selon que le dit aussi la loi. Si elles veulent s'instruire sur quelque chose, qu'elles interrogent leurs maris à la maison, car il est malséant à une femme de parler dans une assemblée ».

Ces textes nous montrent la femme comme un être inférieur et stupide, qui doit rester sous la tutelle de l'homme. M. Viollet disait que la Société était mal faite **par l'homme ;** il faut ajouter que l'Eglise n'a rien fait pour qu'il en soit autrement, au contraire. Aujourd'hui encore les femmes ne sont pas admises par l'Eglise aux fonctions de prêtre ; elles sont toujours considérées comme des mineures, comme des incapables.

St-Pierre, le premier Pape, a dit lui aussi : « Femmes, soyez dociles à vos maris ! »

La plupart des théologiens s'accordent pour dire que la femme est un serpent, que tous nos maux sont venus d'elle, qu'elle est responsable du péché originel, qu'elle est la grande tentatrice et que c'est par sa faute que l'humanité a été plongée dans le crime et dans l'abomination.

L'Eglise a prêché la haine de la chair, un idéal de mortification et de chasteté. Elle avait besoin de maintenir l'homme dans cet état pour qu'il soit plus facile à manier et à diriger.

Ecoutez St-Augustin, encore une des lumières du Christianisme : « Si donc tu désires te réjouir ici-bas, sache dès lors que tu seras exilé de la patrie, **mais si tu as pleuré** ici-bas, tu seras établi citoyen de la patrie céleste... Heureux ceux qui pleurent ! Nous devons pleurer les péchés des peuples. Nous devons des pluies de ces larmes arroser le sol de notre âme afin qu'il produise les fruits des bonnes œuvres et toutes les fleurs des vertus ».

Il dit encore ceci : « Priez, n'y manquez pas et si possible, fondez en larmes ! O quel grand sacrifice vous offrez à Dieu le soir quand vos larmes coulent avec votre prière. Heureux ceux qui pleurent ici-bas... Ce sont les larmes de la contrition, de la pénitence et de la prière, par lesquelles les anges obtiennent pour nous la victoire contre le démon ».

L'idéal chrétien glorifie la souffrance et les larmes. Pourquoi donc ? Puisque Dieu nous a créé avec tout ce qui est nécessaire pour se réjouir et goûter une vie bonne et agréable, pourquoi exigerait-il que nous menions une

existence sombre et douloureuse ? Une telle exigence de sa part ne serait-elle pas révoltante et n'est-ce pas lui faire injure que de la lui attribuer ?

Souffrir pour mériter le Paradis, voilà le fondement de toutes les religions — et c'est pour cela que nous les combattons.

Au premier rang des joies qu'il faut réfréner, on place bien entendu la plus grande de toutes, la joie sexuelle.

Tertullien, le célèbre Père de l'Eglise, a proclamé : « Le mariage n'est qu'œuvre de chair et vile, méprisable est la chair ; le mariage n'est qu'une fornication que la loi autorise et que la coutume accepte. Or, il n'est point de crime pire que la fornication ; la continence est aussi nécessaire au saint que la prière ».

Vous voyez que certains Chrétiens sont allés beaucoup plus loin que l'abbé Viollet, puisqu'ils ont condamné même le mariage. Vous connaissez aussi l'histoire d'Origène qui se châtra de ses propres mains et dont l'exemple fut suivi par toute une secte chrétienne (les Valésiens) qui prit tant d'extension que le Pape dut la condamner. Voilà les conséquences d'une morale aussi contraire à la nature.

Nous trouvons dans le « Petit Catéchisme de Marotte » (1870) les lignes suivantes : « Demande. — Le mariage est-il un état bon et sain ? Réponse. — Oui, le mariage est un état bon et sain. D. — N'y a-t-il pas un état plus parfait que celui du mariage ? R. — Oui, la virginité chrétienne est un état plus parfait et plus agréable à Dieu que le mariage ».

M. Viollet s'élevait tout à l'heure contre la précocité trop grande des jeunes gens. A mon tour je me permets de faire remarquer combien il est illogique d'entretenir des enfants de dix ans, au catéchisme, de ces questions de chasteté, de virginité et de mariage.

Citons encore St-Augustin : « Et surtout soyons chastes ! Dès lors, mes frères, prenez bien garde, non seulement d'éloigner de vous la fornication, mais même tout soupçon mauvais... Ne recherchez point l'amitié des femmes ».

Le même illustre chrétien dit encore : « Ceux qui ne seront pas mariés brilleront au ciel comme des étoiles resplendissantes, tandis que leurs parents (qui les ont engendrés) ressembleront aux astres obscurs ».

Voilà qui n'est pas très respectueux pour les parents ! St-Augustin n'avait évidemment pas un grand culte de la famille et il n'aurait pas approuvé les paroles élogieuses que M. Viollet prononçait tout à l'heure à ce sujet.

St-Paul avait auparavant exprimé la même idée, à peu près : « Je dis donc à ceux qui ne sont pas mariés et aux

veuves qu'il leur est avantageux de demeurer comme moi. Le temps est court désormais (St-Paul croyait en effet que la fin du monde était prochaine, ce qui excusait en partie son mépris de la chair). Que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'en avaient point » (Corinthiens).

Dans d'autres passages, St-Paul reconnaît qu'il vaut mieux se marier « que de brûler », mais il affirme néanmoins que l'idéal suprême, pour le chrétien, c'est la chasteté. Il s'est efforcé du reste de pratiquer lui-même cet idéal et St-François de Sales a écrit à ce sujet : « St-Paul souffrit longtemps des tentations de la chair et loin qu'elles le rendissent désagréable à Dieu, au contraire Dieu en était glorifié... ». C'est toujours le même illogisme. Comment Dieu pourrait-il être glorifié de voir sa créature endurer les pires souffrances pour ne pas obéir aux instincts normaux que Dieu lui-même lui a donnés ?

St-Paul recommandait donc la chasteté même aux gens mariés et St-Augustin comparaît à des astres obscurs les gens qui avaient des enfants. Si tous les chrétiens avaient suivi ces enseignements, l'espèce humaine serait disparue depuis longtemps et M. l'abbé Viollet ne serait pas là ce soir, ni moi non plus... Pour mieux plaire au Créateur, on aurait détruit toutes les créatures ! Singulière façon de lui rendre hommage .

Je citerai encore un document que mon contradicteur ne songera certainement pas à récuser. C'est l'opinion du Concile de Trente — vous n'ignorez pas que ce Concile a joué un rôle essentiel pour coordonner, en face de la Réforme, les doctrines catholiques. On se rapporte encore aujourd'hui à ses décisions. Voici ce que nous trouvons sur la question qui nous occupe, dans le Catéchisme du Concile de Trente (édition de 1673) :

« Maintenant que la race des hommes s'est beaucoup multipliée, non seulement il n'y a point de loi qui les oblige à se marier, mais au contraire la virginité est surtout recommandée et conseillée à tout le monde dans l'Ecriture Sainte comme un état fort relevé au dessus du mariage et qui est bien plus sain et plus parfait ».

Toujours la même condamnation du mariage et de la famille. On y affirme également que la femme appartient à l'homme et on rappelle le 10e Commandement : « Vous ne désirerez point la femme de votre prochain, ni sa maison, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui lui appartienne ». La femme est donc mise, par l'Ecriture Sainte, au rang de l'âne et du bœuf, ce qui n'est pas très flatteur pour vous, Mesdames.

Vous appartenez à l'homme et vous êtes sa propriété, voilà comment l'Eglise veut vous émanciper.

Le Catéchisme de Trente renferme encore un singulier aveu au sujet du divorce, quand il dit : « Si le mariage se rompait par le divorce, les hommes auraient presque toujours des raisons de se séparer ». Il faut donc rester ensemble, même lorsqu'on se déteste, même lorsqu'il n'y a entre les époux aucune affinité morale. Cet aveu montre que le divorce est au contraire souvent (je dis souvent, je ne dis pas toujours) une solution bienfaisante, vu le grand nombre d'unions mal assorties.

Les résultats de cette morale, vous les connaissez. Lorsque l'homme surprend sa femme en flagrant délit d'adultère, il peut la tuer impunément, car le Code ose déclarer qu'un tel crime est excusable. Le même Code, cependant, se borne à prévoir une simple amende pour punir l'adultère de l'homme. C'est une iniquité flagrante. Nous voyons ainsi que le Code ne fait que refléter la morale courante et les idées personnelles de l'Eglise en plaçant la femme sous la subordination de l'homme. « Comment celui qui est né de la femme serait-il pur ? » est-il écrit dans l'Ancien Testament (Job). La femme est l'être impur et démoniaque par excellence. « La femme est un être accidentel et manqué », a dit St-Thomas d'Aquin et Bossuet, l'Aigle de Meaux, ajoute : « Elle ne doit pas se mêler d'enseigner ».

Etes-vous contentes, citoyennes, de la part qui vous est attribuée ? Laissez-moi vous rappeler que l'Eglise n'a rien fait pour vous émanciper. La femme était plus libre, avant le Christianisme, dans la Société romaine, qu'elle ne le fut au cours du Moyen-Age. De même qu'elle avait tué le bain, chassé l'hygiène, réprimé la joie de vivre, l'Eglise a propagé cette idée que la femme devait rester au foyer et s'occuper uniquement à faire la cuisine et le raccommodage.

J'en ai assez dit, camarades, pour montrer quelle a été la morale sexuelle chrétienne à travers les siècles. Mépris de la chair et des sens, apologie de la chasteté et du célibat, et comme conclusion, indissolubilité du mariage. L'homme et la femme ne doivent se livrer aux rapports sexuels que pour procréer et ils doivent vivre côte à côte jusqu'à la mort, quoi qu'il arrive. N'est-ce pas la pire des servitudes ? N'est-ce pas vouloir faire de la vie un Enfer insupportable ?

Il faut reconnaître qu'une telle morale n'a pas été facile à appliquer. Ce n'est pas impunément que l'on se dresse ainsi contre la nature et contre la tendance universelle des êtres vers la joie de vivre.

Que de difficultés l'Eglise n'a-t-elle pas rencontrées ? Ce fut une lutte continuelle. Les hommes, placés entre les idées arbitraires de chasteté et les exigences impérieuses de la nature, étaient l'objet de tiraillements incessants et formidables. L'histoire du célibat ecclésiastique suffirait à donner la plus éclatante confirmation à ce que j'avance. Il me suffira de citer quelques faits.

Dès 796, le Concile de Frioul interdit aux prêtres d'habiter avec toute femme, sans exception.

Cela ne fut pas suffisant, car en 888, le Concile de Mayence est obligé d'interdire aux prêtres de garder leurs sœurs auprès d'eux, étant donné qu'il s'en était trouvé qui avaient eu des enfants avec leurs propres sœurs, ce qui montre à quels actes on s'expose quand on veut à toute force aller contre la nature.

En 1004, le Concile de Poitiers renouvelle l'interdiction pour le prêtre d'habiter avec toute femme, qu'elle quelle soit, même vieille.

Au Concile de Pavie, tenu en 1020, le pape Benoît VIII vint se plaindre amèrement de la vie licencieuse du clergé, qui donnait lieu à de perpétuels scandales par le débordement de ses mœurs.

Le Concile de Rome (1051) rend un décret, que je n'hésite pas à qualifier d'odieux. Il déclare que les femmes qui se livreront à des prêtres dans l'enceinte de Rome seront adjugées comme esclaves au palais de Latran. N'est-il pas révoltant de faire ainsi supporter tout le poids de la faute, de la pseudo faute, uniquement à la femme ? Et n'est-il pas piquant de trouver une fois de plus l'Eglise soutenant l'esclavage sous sa forme la plus laide ?

Au Concile de Lyon (1274), nouveau et furieux réquisitoire du Pape contre les mœurs relâchés du clergé.

En 1313, au Concile de Vienne, l'évêque de Mende dépose un rapport, qui a été conservé, dans lequel il dévoile qu'il existe des lieux de débauche situés auprès de certaines Eglises et auprès du palais des Papes, à Avignon, et il déclare que les évêques et le Pape lui-même ne dédaignaient pas de tirer des revenus de ces maisons de prostitution. Quelle immoralité, de la part de ces hommes qui prêchaient, aux autres, des idées de pure abnégation !

J'arrête cette énumération, qui risquerait de devenir fastidieuse. Les faits que j'ai cités suffisent d'ailleurs à montrer que la lutte livrée par l'Eglise, à travers les siècles, sur la question sexuelle, a été rude. Elle continue à l'être, car la nature ne désarme pas et l'instinct sexuel est toujours aussi puissant. Aujourd'hui encore, on se méfie du sexe à un tel point que, dans les séminaires, le seul fait

pour un jeune homme de pénétrer dans la cellule d'un de ses collègues est considéré comme un motif absolu d'exclusion.

Des règles aussi sévères ne seraient pas nécessaires, si la morale chrétienne était moins opposée aux lois de la vie.

Mais pourquoi cela ? Pourquoi cette obligation du célibat ?

Cette obligation n'a pas toujours existé. Dans la Bible, il n'est pas du tout question du célibat des prêtres. Au contraire, pour être accepté parmi les membres du clergé, il fallait être normalement constitué de tous points ; un homme châtré ou mal conformé ne pouvait pas être prêtre.

Les Juifs ne pratiquaient pas la continence. Ils étaient même polygames et ils avaient autant de femmes que leur fortune le leur permettait. Vous connaissez certainement l'histoire de ce brave Salomon, qui avait 700 concubines à lui seul... Voilà un homme qui avait des appétits sexuels beaucoup plus considérables que ceux des hommes d'aujourd'hui, contre lesquels on crie si fort !

L'Eglise n'élève pas le moindre blâme contre ces mœurs. Elle déclare même (Catéchisme du Concile de Trente) que cette polygamie avait lieu avec la permission de Dieu lui-même et qu'elle n'avait du reste pas grande importance, les Hébreux étant beaucoup plus purs que nous ! Pour être fixé, camarades, sur la prétendue pureté des Juifs de l'Ancien Testament, il suffit de relire ce dernier. Vous y trouverez l'énumération des pires déviations sexuelles, des perversions les plus sales et vous verrez qu'on était même obligé d'édicter des peines contre une foule d'accouplements et de rapports bestiaux et contre-nature qui n'existent plus, fort heureusement, dans nos Codes modernes, car ces vices sont bien moins répandus aujourd'hui que parmi les « vertueux Israélites » — le peuple élu de Dieu, ainsi que le prétendent les écrivains catholiques.

Même avant le Christianisme, il y avait eu des sectes qui préconisaient la chasteté. Vous avez tous entendu parler des prêtres d'Isis, en Egypte ; des Vestales, à Rome; des hiérophantes grecs ; de certains brahmanes indous, etc.

Pour les premiers chrétiens, la chasteté était relativement facile à observer, car ils étaient persécutés, obligés de se cacher sans cesse et mal placés par conséquent pour se charger d'une femme et du souci d'une famille.

Il n'en fut pas de même lorsque le Christianisme parvint au pouvoir. Alors les curés, les moines et les évêques ont eu des femmes, tout au moins des concubines, ils ont même pratiqué souvent la polygamie et ont donné libre cours à leurs penchants. Il en était de même chez les rois

et les grands seigneurs de l'époque et l'Eglise a su fermer les yeux, très chastement, sur la polygamie des rois de France : Clotaire, Caribert, Pépin et un grand nombre de nobles. Elle y avait du reste tout intérêt.

Par la suite, le Vatican voulut réagir et chercha à faire prévaloir l'ancien dogme de la chasteté et du célibat.

Pourquoi a-t-il agi ainsi ? Il est facile de le comprendre. C'est tout simplement parce que le prêtre qui reste chaste, qui n'a aucun rapport avec la femme, est mieux tenu en mains par ses supérieurs hiérarchiques. Telle est la véritable raison du célibat ecclésiastique.

St-Paul le dit formellement : « Celui qui est marié s'occupe de sa femme, tandis que celui qui n'est pas marié s'occupe du Seigneur ».

Qu'est-ce que cela signifie ? Celui qui s'occupe du Seigneur est un homme plus religieux, un meilleur croyant ; il est davantage soumis à l'Eglise. Le Pape n'est-il pas le vicaire de Jésus-Christ sur la terre ? le représentant de Dieu ? On ne peut donc pas séparer, sans commettre une hérésie, Dieu et l'Eglise. En empêchant le prêtre de se marier, on veut donc en définitive qu'il serve d'une façon plus intégrale les intérêts de l'Eglise et qu'il s'y consacre uniquement.

Le célibat des prêtres est une des forces principales de la hiérarchie catholique. L'an dernier, un schisme s'est produit en Tchéco-Slovaquie et 6000 prêtres sont sortis de l'Eglise catholique, revendiquant certaines réformes et en particulier le droit de se marier. Le Pape leur a répondu que, non seulement il n'accepterait jamais, sous aucun prétexte, d'abolir le célibat des prêtres, mais même de l'atténuer d'une façon quelconque.

Le jour où le prêtre aurait une femme et des enfants, on craint qu'il se donne moins à la cause de l'Eglise, qu'il soit moins soumis, moins docile, moins fanatique et que l'Eglise romaine perde, par suite, cette discipline étroite qui a fait sa force dans l'histoire.

Mais ces raisons, si elles peuvent avoir une valeur pour l'Eglise, n'en ont pas pour nous.

Notre morale est tout entière basée sur le bonheur des êtres, sur l'harmonie et la joie de la vie.

Certes, nous combattons les abus, tous les abus. Nous sommes contre l'alcool, contre la goinfrerie, contre l'opium et la cocaïne, nous sommes contre toutes les perversions, non pas par dogmatisme religieux, mais parce que nous savons qu'elles sont contraires à l'équilibre physiologique, à la santé, à la vie normale.

Nous sommes contre les abus sexuels, parce que nous

ne voulons pas vivre avec un organisme délabré et parce que nous ne voulons pas nous abrutir. Mais nous sommes également contre la chasteté imposée, contre la mortification de la chair, parce qu'elles aboutissent exactement aux mêmes résultats. M. l'abbé Viollet s'est élevé avec raison contre les pratiques sexuelles solitaires ; je l'approuve pleinement, car ces pratiques sont un facteur de décadence. Mais j'ajoute que ces pratiques feraient moins de victimes parmi la jeunesse si l'on inculquait à celle-ci une morale sexuelle plus franche, plus saine et moins hypocrite. Et j'ajoute aussi que la plupart des malheureux qui se livrent à ces pratiques solitaires ne le feraient pas s'ils avaient la possibilité d'avoir des rapports normaux avec des femmes C'est dans les prisons, les couvents, les casernes, les internats, que ces mœurs sont le plus développées. Cela nous montre que l'Eglise, non seulement n'empêche pas les perversions, mais que c'est elle qui les engendre avec sa morale anti-naturelle.

S'ensuit-il que nous devions, selon le mot de M. Viollet, aimer seulement avec notre chair ?

L'idéal de tout homme est évidemment de trouver une compagne avec laquelle il aura des affinités morales et intellectuelles. Nous mettons souvent en garde les camarades contre les unions conclues avec des femmes réfractaires à notre idéal, parce que nous savons qu'il peut en résulter des luttes et des défaillances regrettables. C'est assez dire que nous ne voulons pas aimer seulement avec les sens. mais avec toutes nos facultés. Nous n'admettons pas, néanmoins, que l'homme qui n'a pas réussi à trouver « l'âme sœur » soit obligé de vivre dans la continence si son tempérament ne le lui permet pas. Il est seul juge de savoir s'il doit nouer des relations moins durables. Qui peut affirmer du reste qu'il est possible de n'aimer que charnellement, sans que les sentiments s'en mêlent, sans qu'il en résulte un attachement plus ou moins profond ? La démarcation entre la chair et l'esprit, entre les sens et les sentiments. est pleinement arbitraire, en réalité. Il n'y a pas d'impulsion charnelle dans laquelle il n'entre un peu, si peu que ce soit, de sentimentalisme.

Entre les deux formules de mon contradicteur : Ou bien la chair dominera l'esprit, ou bien l'esprit dominera la chair, je ne veux pas choisir et je lui oppose une troisième formule, formule d'équilibre et de raison : la chair et l'esprit doivent être tous deux harmonieusement contentés et satisfaits, afin de réaliser la plus grande somme de bonheur pour l'individu et pour ses semblables.

Ce n'est pas parce que certains hommes commettent des

abus qu'il faut prêcher la chasteté. En partant de ce principe, il faudrait renoncer à manger totalement, sous prétexte qu'il y a des individus trop gourmands qui se donnent des indigestions !

Il est évident qu'on peut vivre sans exercer la fonction sexuelle et que la continence n'est pas trop préjudiciable à certains tempéraments. Mon contradicteur, par exemple, présente une apparence de santé qui fait plaisir à voir... Il ne faut pas se hâter de conclure pourtant.

Dans notre propagande antialcoolique, nous rencontrons souvent des vieillards qui ont bu de l'alcool pendant toute leur vie et qui nous disent : « Vous voyez bien que l'alcool ne m'a pas fait de mal ! » Est-ce que cela prouve que l'alcool n'est pas nuisible ? Non, cela prouve simplement que certains tempéraments ont une grande force de résistance. Il en est de même pour la continence. Certains la supportent mieux que d'autres, mais dans la plupart des cas, elle entraîne des désordres physiologiques incontestables.

Dans son livre sur **La Femme**, Bebel montre que la folie est beaucoup plus fréquente chez les célibataires que chez les gens mariés (87 %), ce qui prouve que le célibat est un fardeau terrible. D'après une autre statistique, il y a un aliéné sur 457 célibataires, un aliéné sur 564 veufs, alors qu'il n'y en a qu'un sur 1316 mariés. Mieux vaut donc se marier, à tous les points de vue.

Rappelez-vous aussi, camarades, de la fréquence des épidémies d'hystérie qui se déclaraient autrefois dans les couvents. C'était de véritables et terribles crises de démonologie, de névropathie. Ce qu'on appelait de la « possession » et qu'on traitait par l'exorcisme, à coups de bâton parfois, pour faire partir le démon, n'était tout simplement que de l'hystérie. La continence est un effet beaucoup plus difficile à pratiquer par la femme que par l'homme, contrairement à ce qu'on pense. La femme, si nerveuse, si impressionnable, si bien faite pour aimer, se place dans une situation tout à fait anormale quand elle se retranche de la vie pour se retirer dans un couvent et suivre un régime de privations et de mortifications continuelles.

Il y avait aussi des milliers de malheureux (hommes et femmes, mais surtout des femmes) qu'on envoyait au bûcher pour le crime de sorcellerie et qui n'étaient en réalité que des malades détraqués par la continence. Fort heureusement, cette dernière n'était pas toujours observée ; il y a toujours eu beaucoup de tricheries, autrement la situation des prêtres et des nonnes serait vite devenue intenable.

En face de cette morale, camarades, il y a certainement lieu d'en envisager une autre, plus humaine.

Nous voulons l'homme libre, nous voulons la femme libre. Nous sommes partisans du divorce, c'est-à-dire de la désunion libre. Le mariage est trop souvent un enfer, surtout pour la femme. L'homme ira encore se consoler au dehors, mais la femme, c'est l'esclave du foyer, sur qui retombe tout le poids de la morale chrétienne, qui règne encore officiellement aujourd'hui.

Certes, les jeunes amants aiment à se faire des promesses et à dire « Je t'aimerai toujours ! ».Il faut faire la part de la naïveté que renferment ces propos. Qui peut savoir si l'on aimera toujours ? La lassitude peut venir dans six mois ou dans un an, on peut s'apercevoir qu'on s'était trompé et qu'on prêtait à la personne aimée des qualités qu'elle n'a pas. Tout cela est peut-être triste et regrettable, mais que pouvons-nous y faire ? Lorsque l'amour s'est envolé, peut-on l'obliger à revenir ? Faut-il s'obstiner lorsque tout vous démontre que l'union réalisée ne pourra vous donner le bonheur et que vous-même rendrez malheureux votre partenaire ? Avons-nous même le droit de dire que celui qui promettait « d'aimer toujours » était un menteur à ce moment ? Il le croyait peut-être, il était peut-être sincère. Sous l'influence de l'instinct sexuel, si impérieux, et pendant cette période qu'on appelle la « lune de miel », quel est l'homme qui ne se laisse emporter par la chimérique pensée qu'il ne changera jamais ? Et pourtant tout évolue, tout change dans la vie...

Il y a des hommes qui resteront toute leur vie avec une femme, parce qu'ils trouveront auprès d'elle tout le bonheur qu'ils désirent. Ils ont raison, je les approuve et je souhaite pouvoir faire de même. Est-ce un motif pour bafouer celui qui, n'étant pas heureux, brise son union pour aller chercher ailleurs un être dont les affinités lui conviendront davantage? Je ne me reconnais pas ce droit.

Et quel exemple aussi pour les enfants, qui grandiront dans un milieu désuni, qui assisteront à des scènes, à des disputes entre leur père et leur mère, qui entendront leurs injures et prendront peut-être part à leurs pugilats. Je n'exagère pas, vous le savez. Tous les jours nous voyons de tels ménages et nous savons que l'éducation de l'enfant dans de tels milieux est épouvantable. C'est pour cela que nous ne voulons plus du mariage indissoluble et que nous revendiquons le droit au divorce par la volonté d'un seul des conjoints.

Trop d'hommes croient encore que la femme qui s'est

donnée à eux leur appartient pour toujours et qu'elle n'a plus le droit de se reprendre (le réciproque existe aussi). Il en résulte tous ces crimes, tous ces assassinats, toutes ces vengeances que vous connaissez, monstrueux fruits de la jalousie sexuelle et de la croyance à **l'obligation** de la fidélité, tandis que la fidélité doit être libre et reposer uniquement sur l'amour et le consentement. Alors que les crimes passionnels font couler tant de sang chaque jour, hésiterons-nous à nous dresser contre cette morale sexuelle de sauvages ?

Ah ! certes, pour mériter la liberté, il faut faire des efforts, il faut être conscient. Vous n'ignorez pas que, personnellement, j'ai consacré ma vie à des œuvres d'éducation et de culture individuelle ; je suis donc bien à l'aise pour dire que la première chose à faire, c'est d'abord d'améliorer l'individu !

Une brute se comportera toujours en brute, quelle que soit la morale dont elle se réclamera.

Réagissons contre le mal, la violence, l'hypocrisie, l'ignorance, de toutes nos forces. C'est le meilleur moyen d'instaurer entre les hommes des rapports d'harmonie et non de haine.

M. l'Abbé Viollet s'est élevé avec véhémence contre la prostitution. Mais, camarades, personne ne combat cette odieuse institution avec plus de vigueur que nous le faisons nous-mêmes. Nous ne bornons pas nos efforts à lutter contre la prostitution sexuelle, nous luttons contre toutes les prostitutions : celle de l'usine, celle du militarisme ; contre tout ce qui diminue l'homme.

La pire des prostitutions n'est-elle pas celle qui consiste à prendre un homme pacifique et fraternel pour en faire un soldat, pour l'obliger à répandre le sang humain contre sa volonté ? Voilà qui est bien plus grave, bien plus criminel encore que la prostitution sexuelle !

Toutes les prostitutions sont d'ailleurs engendrées par l'iniquité sociale, par la misère, par le chômage. La prostitution sexuelle est fortifiée, d'autre part, par la morale chrétienne actuelle et la monogamie. Dans les pays polygames, il y a beaucoup moins de prostitution et cela se conçoit, les individus n'étant plus aussi prisonniers d'une morale qui est souvent trop tyrannique, il faut bien le reconnaître.

Une morale autoritaire, rigide, contraire à la nature, engendrera toujours des vices, des crimes, des souffrances. C'est pourquoi nous lui opposons la morale libertaire, la morale de l'homme et de la femme libres, la morale de l'amour et du bonheur.

REPONSE DE M. L'ABBE VIOLLET

CAMARADES,

Je rends hommage à une science évidemment très étendue, encore qu'il soit facile de ne choisir au milieu de l'amas des textes que ceux qui vont à appuyer une thèse en délaissant les autres.

Mon contradicteur est tombé sur l'Eglise en déclarant qu'elle méprisait la femme souverainement, c'est cependant l'Eglise qui oblige l'homme marié à rester fidèle à sa femme et le prêtre à respecter toutes les femmes sans exception. Il a conclu de la manière suivante : « Un homme a des instincts sexuels à satisfaire et il a le droit de les satisfaire. Quand il a assez d'une femme, il peut la lâcher et en prendre une autre ».

Nous, nous déclarons que, lorsqu'un homme a dit à une femme : « Je te serai fidèle », il doit lui rester fidèle.

Je fais appel à toutes les femmes !

Mesdames ! préférez-vous un homme qui viendrait vous dire : « Je t'aime pour aujourd'hui, mais dès que je ne voudrai plus de toi, je te quitterai » ou celui qui déciderait de vous aimer avec fidélité. (Interruptions).

Pesons les doctrines et recherchons celle des deux qui respecte le plus la femme ?

L'une permet à l'homme, jallais dire au mâle, de prendre une femme comme il lui plaît et de l'abandonner dès qu'il en a assez. L'autre affirme que quand un homme et une femme ont décidé de s'aimer, ils doivent s'aimer toujours et lutter contre les égoïsmes qui les pourraient séparer et désunir. Qu'on ne vienne pas dire que l'amour est une simple question de tempérament, car alors chacun pourra prétendre que son tempérament veut qu'il fasse la noce et tant pis pour sa femme.

Pouvons-nous admettre une pareille doctrine ? Je dis que la question sexuelle est une question morale. Il s'agit de savoir dans quel sens l'homme doit marcher, quel que soit son tempérament. Faut-il qu'il enseigne la morale du plaisir ou celle de l'effort et du sacrifice ? Toute la question est là.

Faut-il laisser à cette salle l'impression que votre morale est la suivante : « Prenez des femmes selon votre tempérament et laissez-les quand vous en avez assez ; peu importe ! » (Protestations).

Messieurs, je suis très heureux de constater que la plupart des assistants protestent, que ce n'est point là leur pensée. J'en suis on ne peut plus heureux, parce que nous allons pouvoir arriver à des conclusions communes, à savoir : qu'un homme ne doit pas chercher une femme simplement pour des plaisirs sexuels, mais qu'il doit la chercher parce qu'il trouve en elle des attirances d'âme, de cœur, d'amitié, qui lui font désirer de trouver en elle la sérénité de l'amour.

Il y a une autre question, d'une immense portée, et qui n'a pas été traitée pour ainsi dire. C'est la question de l'enfant.

Il faut savoir, Messieurs, si précisément, dans la question sexuelle, ce n'est pas l'enfant qui est maître ! N'est-ce pas lui le souverain et ne convient-il pas que l'homme et la femme fassent chaque jour des efforts contre leurs propres désirs et leurs propres caprices. afin de parvenir à un amour durable. S'il en est autrement et si vous prêchez l'union libre, l'enfant ne connaîtra pas les douceurs du foyer et sera victime de la séparation de ses auteurs. Il ne sera ni aidé, ni guidé dans les premiers efforts et les premières luttes de la vie. On en viendra à souhaiter pour lui le pensionnat où il sera traité par la discipline au lieu de l'être par l'affection des siens.

Il faut que les enfants naissent d'un père et d'une mère qui s'aiment profondément et soient capables de lutter contre leur propre égoïsme. Il ne se développera normalement que s'il est l'heureux témoin de l'amour et du dévouement mutuels que se portent ses parents.

La question de l'enfant dans la famille joue le rôle principal. Si je prenais plusieurs d'entre vous, j'en trouverai sans doute dont l'enfance a été malheureuse, parce qu'ils n'avaient plus de père ou de mère, ou parce que ceux-ci vivaient séparés. Les enfants sont victimes de ces situations fausses. Les parents doivent être unis et rester ensemble. Voilà le grand idéal...

Enfin, mon cher Monsieur, je suis certain que la morale chrétienne protège la femme contre l'égoïsme de l'homme.

Nous faisons du mariage une chose sainte, c'est-à-dire une œuvre de Dieu.

En ne cherchant qu'un instrument de jouissance personnelle, vous détruisez la vie morale, je le répète. Mais quand la chair est l'expression d'un amour véritable et loyal, elle devient alors la chose la plus sacrée.

On a beaucoup parlé contre l'Eglise, lui reprochant son idéal de mortification et de sacrifice. Réfléchissez donc et demandez-vous, si pour arriver à réaliser les qualités

les plus belles de notre être, nous ne sommes pas obligés de faire certains sacrifices ?

Ce serait trop commode de dire que la vie est une jouissance toujours bonne. Pour la rendre utile, il faut faire quelque chose pour son prochain et donc s'imposer des sacrifices quotidiens.

M. Lorulot lui-même s'est imposé beaucoup de sacrifices pour la cause qu'il veut servir et il s'est montré en cela à la hauteur de sa tâche.

Quant aux célibataires qui deviennent fous, c'est en général parce qu'ils ont fait la noce. Il ne faut pas confondre célibataire et continent. Car je suis persuadé que le fait de rester chaste ne vous enlève ni votre équilibre mental, ni votre équilibre physique.

Et si M. Lorulot a donné tout à l'heure l'opinion de Bebel, je pourrais donner celle de 400 savants de l'Europe entière, réunis il y a quelques années dans un Congrès et qui ont déclaré, à l'unanimité, que la chasteté n'avait jamais nui à la santé de l'homme.

REPONSE DE M. ANDRE LORULOT

Mon contradicteur a déclaré que certains de mes textes étaient peut-être tendancieux, mais il n'en a pas apporté d'autres. Par le soin apporté à les choisir et par la célébrité des auteurs et des « saints » que j'ai mis en cause, je crois avoir montré mon entier souci d'impartialité et de documentation.

Je n'ignore pas, camarades, que certains médecins ont approuvé la chasteté. Mais cela ne prouve rien. Il y a d'autres médecins qui ont déclaré qu'on pouvait consommer de l'alcool, il y a des médecins qui font des excès de table ou des excès sexuels, etc. Il n'est pas prouvé du reste que les médecins qui vantent la chasteté l'aient eux-mêmes pratiquée.

La chasteté ne peut être obtenue que par des efforts continuels. Cela est tellement vrai que ceux qui endurent les souffrances de la chasteté avaient été mis, par un théologien célèbre, au-dessus même des martyrs, sous prétexte que les souffrances de ces derniers n'avaient duré qu'un moment, tandis que celles des chastes s'étaient prolongées durant toute leur vie !

Pour se maîtriser ainsi, il faut une tension continuelle de la volonté et elle ne peut être obtenue qu'au détriment

du système nerveux. C'est un fait. Tandis que les rapports sexuels normaux constituent au contraire une véritable tonification nerveuse, un merveilleux bain de vie.

La nature ne perd jamais ses droits. Il y a des déviations que vous connaissez, des obsessions, des pollutions, que sais-je encore ?

En parlant aux femmes de l'assistance, vous leur avez demandé si elles ne préféraient pas l'homme qui promet d'être fidèle à l'homme qui ne veut rien jurer, ignorant l'avenir. Et vous avez conclu par la condamnation de l'égoïsme.

Laissez-moi vous dire pourtant qu'en exigeant un « amour éternel », l'être humain se montre encore bien plus égoïste ! Il veut que son amant ou son amante lui reste pour toujours ; même s'il est malheureux il ne lui reconnaît pas le droit de reprendre sa liberté. Et vous appelez cela de l'amour ? Je dis, moi, que c'est de l'égoïsme, et de l'égoïsme le plus étroit, le plus tyrannique.

D'ailleurs, au fond de tous les sentiments, même les plus nobles, on retrouve toujours l'égoïsme. L'être cherche toujours sa satisfaction. Le martyr chrétien livré aux fauves dans l'arène romaine, mourait avec satisfaction, car il obéissait à son égoïsme. Il était heureux de mourir pour sa Foi, à un tel point qu'il ne ressentait même plus, grâce à l'auto-suggestion, les morsures de la douleur physique.

Certes, l'égoïsme de la brute qui se gorge de vin ou d'alcool est un égoïsme inférieur et c'est pour cela que nous travaillons à l'éducation de l'homme, pour le rendre meilleur et pour qu'il veuille réaliser un bonheur supérieur, et non un bonheur de brute.

Lorsque mon contradicteur, opposant la chair et l'esprit, affirme que la chair est toujours un facteur de discorde et de brutalité, il oublie que l'esprit a engendré lui aussi bien des troubles !

N'est-ce pas la Foi, la Croyance, l'Intolérance qui ont ensanglanté la planète, qui ont abouti au massacre des Albigeois, des protestants, des juifs, qui ont fait surgir tant de prisons, d'échafauds et de tortures ? Ce n'est pas un motif pour condamner l'esprit, direz-vous ? Certes, il suffit de l'éclairer, de même qu'il suffit d'éclairer la chair (les deux étant du reste inséparables) pour la rendre consciente et libre.

Au sujet de l'enfant, vous avez raison de dire qu'il ne faut pas l'oublier. J'avais d'ailleurs signalé combien sa situation est pénible lorsqu'il grandit en assistant aux querelles de ses parents. Vous me répondez en disant que les parents doivent rester ensemble pour l'enfant. Vous savez

bien que cela ne résoud pas la question et que la présence de l'enfant n'empêche pas la mésentente entre les parents et je le regrette autant que vous.

Il faut de bons et beaux enfants, pour faire un monde meilleur. Pour cela, il faudrait que la procréation ne soit pas aveugle et bestiale, mais qu'elle soit volontaire et consciente. Je ne vois pas ce qu'il y a d'avilissant à vouloir sélectionner l'espèce humaine scientifiquement. Ce n'est pas plus avilissant que de protéger une église à l'aide d'un paratonnerre ou d'utiliser un parapluie pour braver un orage. L'intelligence et la science de l'homme doivent lui permettre toujours de lutter pour le mieux-être, le progrès et la paix.

L'homme qui est malade, ou alcoolique, ou dans une situation trop misérable et qui procrée malgré tout, qui donne ainsi le jour à un futur dégénéré, à un malheureux, cet homme n'agit-il pas en inconscient, en criminel ?

On pousse à la procréation à outrance, on fait l'éloge, dans les journaux, de femmes qui ont eu 10 ou 14 enfants. C'est une mauvaise besogne pour la Société. Du futur gibier de prison, d'hôpital ou de maison de tolérance, il y en aura toujours trop, malheureusement — et c'est souvent le cas.

Au nom de la morale chrétienne, on réprouve la fille-mère, on la chasse, on la persécute, on la réduit à la misère et à la prostitution. Voilà comment on encourage la maternité !

C'est pour cela que nous réclamons l'égalité sociale des sexes, c'est pour cela que nous voulons que la femme puisse vivre de son salaire sans dépendre d'un homme et élever elle-même son enfant si le père l'a quittée ou si elle s'en est séparée volontairement ; ce qui ne veut pas dire que le père ne devra pas prendre sa part de responsabilité, s'il est conscient et s'il est juste.

Assurément, ce n'est pas un idéal de mettre l'enfant à l'Assistance publique, ni dans ces orphelinats dirigés par des prêtres ou des bonnes sœurs, dans lesquels les enfants sont si malheureux.

Oui, je sais, il y a aussi beaucouq à dire des orphelinats laïques, mais ils sont très peu nombreux et l'enfant y est plus heureux quand même. Dans les institutions religieuses, on l'épouvante dès le jeune âge avec le diable et l'enfer, on brise en lui tous les élans juvéniles, sous prétexte que Dieu lui réserve les pires punitions pour ses péchés (on prétend même que l'enfant qui meurt sans être baptisé va directement en Enfer. Doctrine monstrueuse !) Comme si ces petits êtres innocents pouvaient commettre

de graves fautes, alors que l'homme lui-même mérite déjà tant d'indulgence !

Non, nous ne négligeons pas la question de l'enfant, loin de là, et c'est pourquoi la procréation ne doit pas être laissée au hasard.

Je n'ai pas dit que l'homme devait prendre une femme et la quitter quand bon lui semblait. S'ils sont heureux ensemble, tant mieux. Mais, n'y en aurait-il qu'un sur cent qui souffre et qui veuille reprendre sa liberté, je dis que vous n'avez pas le droit de river sa chaîne pour toujours.

Vous ferez deux malheureux au lieu d'un, voilà tout — et sans profit pour personne, même pas pour l'enfant, qui sera tiraillé entre deux influences néfastes et qui souvent perdra ainsi tout respect et toute affection pour ses parents.

Je répète qu'en dehors de la conscience et de la liberté, l'humanité piétinera toujours dans l'arbitraire et la haine et ne pourra pas s'élever à une morale de raison et de justice.

DEUXIEME REPONSE DE M. L'ABBE VIOLLET

J'ai prêté attention aux démonstrations de M. Lorulot et à ses conclusions. Il a déclaré que nous devions faire des enfants d'une manière vraiment consciente et il nous a parlé des individus qui n'étaient pas dans les conditions requises pour avoir des enfants. Et si malgré cela ces individus ont eu des enfants ?

Dès l'instant où ils ont des enfants (n'en auraient-ils qu'un seul, cela serait la même chose) il y a quelque chose de changé. Cette liberté dont M. Lorulot parlait tout à l'heure, reste-t-elle entière ? L'homme aura-t-il le droit de dire : « Mon enfant, je n'en veux pas ! »

Vous voyez donc que, malgré tout, l'amour nous lie aux enfants. Encore une fois, ce sont eux, les enfants, qui sont les maîtres de l'amour, de l'homme et de la femme. Quand l'enfant existe, il faut l'élever.

Pauvres femmes, je répète qu'on vous impose une mission intolérable. Cette égalité qu'on est en train de prêcher, elle consiste en effet à dire aux femmes : « Soyez toutes égales aux hommes, ayez des salaires assez gros pour que vous puissiez élever vos enfants toutes seules et que les hommes aient ainsi le droit de s'en aller et de vous abandonner ! »

DEUXIEME REPONSE DE M. ANDRE LORULOT

Camarades, je vous demande encore deux minutes d'attention pour me permettre de dire combien il serait arbitraire d'interpréter mes paroles dans le sens que leur donne mon contradicteur, lorsqu'il dit que nous voulons donner des salaires élevés à la femme pour pouvoir lui laisser la charge de l'enfant. Le souci qui nous anime est tout autre, car nous savons que le sort de la femme, avec un salaire de famine, est terrible et qu'elle ne sera vraiment libre que lorsqu'elle pourra gagner sa vie par son travail, comme l'homme, au lieu d'être exploitée à la fois par la Société, par le Patronat et par le mâle par-dessus le marché.

Je n'ai jamais dit que l'homme ne devait pas s'occuper de son enfant. Même s'il quitte la mère, pour des motifs que je n'ai pas à apprécier, son devoir est de subvenir matériellement à leurs besoins, dans la plus large mesure où il le peut.

D'ailleurs, M. l'Abbé Viollet donne beaucoup d'importance à la question de l'enfant et il oublie que l'Eglise interdit toujours le divorce, même pour les unions stériles et infécondes, ce qui détruit la base de son argumentation.

Oui, l'éducation d'un enfant est une chose belle et passionnante. Il n'y a rien de plus noble. A condition pourtant de ne pas le voir souffrir et mourir de privations.

Une statistique publiée par **La Vie Médicale** nous apprenait récemment que, sur 500.000 enfants, il y en a 100.000 que la Société assassine avec son lait frelaté, avec le manque de soins et la misère, ET QUI MEURENT DANS LEUR PREMIERE ANNEE !

Comment pourrions-nous blâmer ceux qui préfèrent s'abstenir plutôt que de faire des malheureux qui mourront au berceau ou qui seront des rachitiques et des dégénérés ? Aujourd'hui, dans la classe ouvrière, les familles nombreuses représentent trop souvent la crasse, la faim, l'ignorance, l'exploitation et la veulerie. La **qualité** est toujours préférable à la **quantité**, et c'est pour que les familles soient plus heureuses, les enfants plus sains et plus beaux, que nous disons : de même que l'amour, la procréation doit être basée sur la conscience et sur la volonté !

(La séance est levée à 23 h. 30)

M. A. LORULOT, Imprimeur à Conflans-Honorine (S.-et-O.)